



# Fiche de Données de Sécurité

## XPS 25W-40 Huile semi-synthétique Marine 4T

Produit par



Une vision globale de la prévention!

### 1. Identification

<b>Nom du produit</b>	XPS 25W-40 Huile semi-synthétique Marine 4T
<b>Code du produit</b>	779436, 779437
<b>Autres moyens d'identification</b>	XPS Marine 4T 25W-40 Synthetic Blend Oil.
<b>Usage recommandé et restriction d'utilisation</b>	Lubrifiant pour moteur à 4 temps. Pas recommandé pour toute autre utilisation non mentionnée sur l'étiquette ou dans la fiche technique du produit.
<b>Fabricant</b>	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 565, de la montagne Valcourt, QC Canada J0E 2L0  Tél. 819-566-3366 1-888-272-9222 <a href="https://xpslubricants.com/ca_fr/">https://xpslubricants.com/ca_fr/</a>
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	Centre antipoison du Québec : 1-800-463-5060 (sans frais au QC) Centre Anti-Poison de l'Ontario et du Manitoba : 1-800-268-9017 ou 419-813-5900 BC Drug and Poison Information Centre : 1-800-567-8911 (sans frais en CB) ou contacter directement le Centre Antipoison de la province ou du territoire où vous habitez.  Canutec : 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone portable (pour le transport) Code FDS 15361

### 2. Identification des dangers

<b>Résumé</b>	- Cette FDS et sa classification des dangers SGH est la traduction française de la version anglaise originale (SDS) du fabricant. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition cette FDS ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
<b>SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012</b>	
<b>Non réglementé par le SIMDUT 2015/SGH</b>	

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
		%

**Note:** Ce produit n'est pas dangereux selon le SIMDUT 2015 (Règlement sur les produits dangereux) et l'OSHA 29 CFR 1910.1200. Les composants non répertoriés ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites à déclarer.

## 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie cutanée</b>	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie oculaire</b>	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
<b>Autre</b>	Aucune information supplémentaire.
<b>Symptômes</b>	Le contact direct peut causer une irritation temporaire des yeux.
<b>Note au médecin</b>	Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudres chimiques sèches, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Ininflammable. Peut être combustible à haute température. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. NE PAS diriger un jet d'eau ou de la mousse chimique sur des flaques chaudes et/ou brûlantes de liquide, car cela pourrait produire un moussage et augmenter l'intensité du feu. Le moussage peut être violent et mettre en danger tout pompier qui se tient trop près du liquide qui brûle.
<b>Équipements de protection spéciaux</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.


## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
<b>Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage</b>	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) et mettre dans un contenant de récupération approprié. ATTENTION, si le produit déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, les déchets résultant seront des déchets dangereux réglementés. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité</b>	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Éviter la contamination avec un autre produit chimique. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. La température de manutention ne devrait pas dépasser 60 °C (140 °F) afin de minimiser tout risque de brûlures. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
<b>Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles</b>	Conserver dans un contenant bien fermé et proprement étiqueté. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Entreposer à l'écart de toute substance incompatible (voir section 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur.
<b>Température de stockage</b>	<50°C (122°F)

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Danger immédiat pour la vie ou la santé</b>	Aucune information disponible pour ce produit.		
Mélange	Brouillard	5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
VECD	Brouillard	10 mg/m <sup>3</sup>	OSHA
VEMP (8h)	Brouillard	5 mg/m <sup>3</sup>	OSHA
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.		
<b>Mesures de protection individuelle</b>			
<b>Yeux</b>	Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.		
<b>Mains</b>	Porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jeter les après usage unique. Avant utilisation, l'utilisateur devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Si le produit est manipulé à haute température, porter des équipements de protection thermique.		
<b>Peau</b>	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Porter un tablier synthétique, au besoin, pour empêcher le contact prolongé ou répété avec la peau.		
<b>Voies respiratoires</b>	Un respirateur n'est pas requis dans un endroit bien ventilé. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA.		
<b>Pieds</b>	Porter des bottes de caoutchouc lors d'un déversement.		
 Lunettes de sécurité    Gants de nitrile			

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Inflammabilité	Ininflammable
Couleur	Ambré	Limite d'inflammabilité	N.Dis.
Odeur	Légère odeur de pétrole	Point d'éclair	248 °C (478.4 °F) Cleveland vase ouvert
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	N.Dis.
pH	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	N.Dis.
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non
Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	N.Dis. (Air = 1)
Point d'ébullition	N.Dis.	Densité relative	N.Dis. (Eau = 1)
Solubilité	Négligeable dans l'eau, soluble dans la plupart des solvants hydrocarbonés.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	N.Dis.	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	137.6 cSt @ 40 °C (104 °F)
% de volatilité	N.Dis.	Masse moléculaire	S.O.

N.Dis.: Non disponible    S.O.: Sans Objet    N.Det.: Non déterminé    N.Ét.: Non établi

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune réactivité anticipée.
Stabilité chimique	Stable sous des conditions d'utilisations normales.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les substances incompatibles. Éviter la contamination avec un autre produit chimique. Éviter les températures élevées et la chaleur intense.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

## 11. Données toxicologiques


Mesures numériques de la toxicité	Mélange Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50 Inhalation >20 mg/l/4h Rat CL50 Peau >5000 mg/kg Rat DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.

<b>Effets retardés, immédiats et chroniques</b>	<b>Voie oculaire</b>	Non irritant. Le contact direct peut causer une irritation temporaire des yeux.
	<b>Voie cutanée</b>	Non irritant.
	<b>Voie respiratoire</b>	Risque négligeable à moins que la matière soit fortement chauffée.
	<b>Voie orale</b>	Aucun effet négatif attendu en petite quantité. L'ingestion d'une grande quantité peut causer une irritation gastro-intestinale et la diarrhée.
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.
	<b>Classification CIRC / NTP</b>	Aucun ingrédient n'est répertorié.
	<b>Cancérogénicité</b>	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
<b>Mutagène</b>	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.	
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Aucun organe cible n'a été répertorié.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Aucun organe cible n'a été répertorié.	
<b>Effets d'interaction</b>	Aucune information disponible pour ce produit.	
<b>Autres informations</b>	Aucune information supplémentaire.	

## 12. Données écologiques

<b>Toxicité écologique</b>	Poisson CL50 >100 mg/L Invertébré aquatique CE50 >100 mg/L Plante aquatique CE50 >100 mg/L
<b>Persistance</b>	Peut être persistant dans l'environnement aquatique.
<b>Dégradabilité</b>	Le produit est un mélange d'hydrocarbure dont certains ingrédients ne sont pas facilement biodégradables.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Autres effets nocifs</b>	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

### 13. Données sur l'élimination

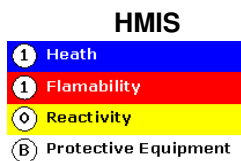
<b>Contenant</b> 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les huiles non utilisées ou usées peuvent être retraitées (recyclées) partout où il y a un programme de récupération. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
--	---

### 14. Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN N/A
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé par le TMD (Canada) et le 49 CFR DOT (USA).
<b>Dangers environnementaux</b>	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Aucune information supplémentaire.
<b>TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)</b>	
<b>Classe(s) relative(s) au transport</b>	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>Guide des mesures d'urgence 2016</b>	
<b>IMO/IMDG - Transport Maritime International</b>	
<b>Classification</b>	Non réglementé
<b>IATA - Association Aérienne internationale de Transport</b>	
<b>Classification</b>	Non réglementé
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

### 15. Informations sur la réglementation

<b>Autres réglementations</b>	<p>CANADA :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Canada LIS et LES :</li></ul> <p>Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS) ou dans la Liste extérieure des substances (LES).</p> <p>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Toxic Substance Control Act (TSCA) :</li></ul> <p>Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA ou alors se conforment aux exigences du TSCA.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- EPCRA Section 302/304 Extremely Hazardous Substances:</li></ul> <p>Aucune substance n'est répertoriée.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- EPCRA Section 313 Toxic Chemicals :</li></ul> <p>Aucune substance n'est répertoriée.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CERCLA (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act) :</li></ul> <p>Aucune substance n'est répertoriée.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Californie Proposition 65 :</li></ul> <p>Aucune substance n'est répertoriée.</p>
-------------------------------	---



## 16. Autres informations

<b>Date (AAAA-MM-JJ)</b>	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 2019-08-29
<b>Version</b>	01
<b>Autres informations</b>	<p>- Cette FDS et sa classification des dangers SGH est la traduction française de la version anglaise originale (SDS) du fabricant.</p> <p>RÉFÉRENCES :</p> <p>- Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), <a href="http://www.reptox.csst.qc.ca">http://www.reptox.csst.qc.ca</a></p> <p>- Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, <a href="http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php">http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php</a></p> <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists          AIHA: American Industrial Hygiene Association          HMIS: Hazardous Materials Identification System          NFPA: National Fire Protection Association          OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)          NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health          NTP: National Toxicology Program          RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)          CIRC: Centre international de recherche sur le cancer          DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé          SGH: Système général harmonisé          SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail          VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)          VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p> <p>Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.</p>